



# S.S.I.A.P. 1

Agent de sécurité dans un  
Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

<b>OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES</b>	« La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.) et ( <b>Arrêté du 02 mai 2005 modifié</b> )
<b>OBJECTIF</b>	Permettre au stagiaire, d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'agent de sécurité incendie
<b>PRÉ-REQUIS</b>	- Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois) - Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante - SST en cours de validité - Habilitation électrique HO-BO (pré-requis à l'emploi)
<b>CONTENU</b>	<b>Séquence 1</b> <b>Le feu et ses conséquences</b> Le feu Comportement au feu <b>Séquence 2</b> <b>Sécurité incendie</b> Principes de classement des établissements Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie Desserte des bâtiments Cloisonnement d'isolation des risques Evacuation du public et des occupants Désenfumage Eclairage de sécurité Présentation des différents moyens de secours <b>Séquence 3</b> <b>Installations techniques</b> Installations électriques Ascenseurs et nacelles Installations fixes d'extinction automatique Colonnes sèches et humides Système de sécurité incendie <b>Séquence 4</b> <b>Rôles et missions des agents de sécurité incendie</b> Le service de sécurité Présentation des consignes de sécurité et main courante Poste de sécurité Rondes de sécurité et surveillance des travaux Mise en œuvre des moyens d'extinction Appel et réception des services publics de secours Sensibilisation des occupants <b>Séquence 5</b> <b>Concrétisation des acquis</b> Visites applicatives Mises en situation d'intervention
<b>MOYENS PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ PC de sécurité</li><li>▪ Système de Sécurité Incendie (SSI) Catégorie A - virtuel</li><li>▪ Salle de contrôle permettant la simulation de situation de crise</li><li>▪ Locaux adaptés au circuit de vérification</li><li>▪ Aire de feu</li></ul>
<b>DURÉE</b>	<b>75 heures</b>
<b>SANCTION</b>	Diplôme SSIAP 1 délivré par le Ministère de l'Intérieur ( <b>Arrêté du 02.05.2005, modifié</b> )
<b>Coordonnées</b>	A.3.F- 89 Route d'Espagne - 31120 Portet s/Garonne Tél : 05.34.47.13.96 / Fax : 05.40.00.71.55 / Mail : <a href="mailto:a3f.31@orange.fr">a3f.31@orange.fr</a> Site : <a href="http://www.a3fexpertises.fr">http://www.a3fexpertises.fr</a>